



Service émetteur : Direction de la santé publique et environnementale

Affaire suivie par :
Dr Lazare AGBAHOUNGBA
Département veille et sécurité sanitaires
Ars45-alerte@ars.sante.fr
02 38 77 32 10

Orléans, le 3 novembre 2025

## CERTIFICAT DE NON EPIDEMIE

Délivré dans le cadre de transports de corps ou de cendres issues de crémation à l'étranger

Compte tenu des informations issues des dispositifs de surveillance sanitaire, je soussigné, Dr Lazare AGBAHOUNGBA, agissant en qualité de conseiller médical de l'ARS Centre Val de Loire, atteste, pour l'ensemble des départements de la région Centre-Val de Loire, de l'absence d'épidémie pouvant constituer une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI) au sens du Règlement sanitaire international de l'Organisation mondiale de la santé.

Dr Lazare AGBAHOUNGBA

Conseiller médical

Département Veille et sécurité sanitaire

ARS Centre Val de Loire